



DE HÉROS À SPECTATEUR E 38

Kurt Warner encore sous le choc de ne pas jouer au Super Bowl

SOLEIL

Le dos de l'EXTRA C'EST PAYANT avec l'EXTRA NUMÉRO

QUÉBEC, LE VENDREDI 26 JANVIER 2001

www.lesoleil.com

SUBVENTIONS DU FÉDÉRAL

Mosel-Vitelic, c'est différent

Landry aurait accepté les «chiffons rouges» pour les 500 M\$ d'Ottawa, rapporte le PLQ

MICHEL CORBEIL
MCorbeil@lesoleil.com

ET JEAN-FRANÇOIS NÉRON,
Collaboration spéciale

■ QUÉBEC — Contrairement aux cas du zoo et de l'aquarium de Québec, Bernard Landry aurait été «prêt à faire le trottoir» et «à tolérer un paquet de drapeaux rouges» canadiens en échange des subventions fédérales pour l'implantation de Mosel-Vitelic sur l'île de Montréal.

C'est ce qu'affirme le député libéral François Ouimet en citant les propos mêmes du ministre des Finances et seul prétendant à la succession de Lucien Bouchard, propos tenus il n'y a pas cinq mois.

Pendant que Bernard Landry continuait de se débattre avec l'affaire des «chiffons rouges», le député Ouimet a mis en opposition deux sorties du vice-premier ministre.

Mardi, M. Landry a provoqué une tempête politique, en indiquant que son gouvernement se prive de 18 millions \$ d'Ottawa pour éviter la présence d'unifoliés sur les sites de l'aquarium et du zoo. «Nous ne sommes pas à vendre, a-t-il martelé. Le Québec n'a pas l'intention de faire le trottoir pour des bouts de chiffons rouges ou pour d'autres raisons.»

Or, a rapporté François Ouimet, le ministre des Finances a tenu un tout autre discours, le 6 septembre. Soucieux d'obtenir 500 millions \$ d'Ottawa pour

Voir DIFFÉRENT en A 2 >

AUTRES TEXTES

- **Marois se rallie** Page A 8
- **Factures à essayer** Page A 10
- **Économie: le ralentissement aux É.-U. n'inquiète pas Landry** Page B 1

AUJOURD'HUI

Le Monde

Davos sur un pied de guerre. Le forum économique mondial s'ouvre sous haute surveillance.

La manifestation prévue demain par les militants de la coordination anti-OMC inquiète particulièrement les autorités suisses. **Page A 8**

Le Québec

Menace des pharmaciens. Les propriétaires de pharmacie veulent se désengager du régime d'assurance-médicaments, ce qui obligerait les clients à payer leurs ordonnances et à se faire rembourser par la RAMQ.

Page A 8



LE SOLEIL, STEVE DESCHÊNES

Le Carnaval a le vent dans les voiles

C'est un retour aux sources. La patinoire de place D'Youville va se transformer ce soir en piste de danse chauffée pour l'ouverture du 47^e Carnaval. La fête promet d'être spectaculaire avec ses torches qui crachent le feu au palais de glace. Pour Elaine Lefrançois, première femme présidente du Carnaval qui n'a pas été duchesse, tout est prêt. Un reportage à lire en page A 3.

CHASSE PROHIBÉE

Quatre Hurons acquittés

RICHARD HÉNAULT
RHenaault@lesoleil.com

QUÉBEC — Reconnus coupables en septembre dernier d'avoir abattu un original au moment où la chasse était prohibée, en septembre 1995, quatre Hurons-Wendat voient leur pourvoi être accueilli par la Cour supérieure, qui les acquitte.

Le juge François Tremblay, de la Cour supérieure, donne raison aux quatre autochtones en rappelant qu'une loi provinciale ne peut venir à l'encontre du traité de Murray et des lois fédérales. Même l'entente intervenue entre le conseil de la nation huronne-wendat et le gouvernement du Québec ne peut le faire.

Il ressort du jugement que les plaidoiries ont été orientées différemment en Cour supérieure agissant en appel. L'essence des prétentions des autoch-

Une loi provinciale ne peut venir à l'encontre du traité de Murray

Voit HURONS en A 2 >

NOUVEAU TRAITEMENT

Pierre Côté a gagné son pari

Après cinq rechutes d'un cancer abdominal, l'«allogreffe light» lui sauve la vie

LOUISE LEMIEUX
LLemieux@lesoleil.com

QUÉBEC — Allogreffe standard ou «light»? Pierre Côté a eu à choisir entre les deux techniques de greffe de moelle osseuse. Après cinq rechutes de cancer à cause d'un lymphome abdominal persistant, il n'avait plus le

choix. Seul un traitement choc pouvait lui sauver la vie. L'allogreffe standard suppose l'hospitalisation avant et après la greffe de même qu'une chimiothérapie intense. Pratiquée depuis de nombreuses années, l'allogreffe est efficace... quand elle réussit: les risques de décès sont en effet de 50%.

L'«allo light», comme son nom l'indique, implique une chimiothérapie plus légère, et ne nécessite aucune hospitalisation. Le taux de décès n'est que de 5%. Par contre, comme la technique ne date que de deux ans, son efficacité n'est pas encore démontrée statistiquement.

Allogreffe standard ou «allo light»? «Tu prends la décision», a dit l'hématologue Robert Delage, après avoir expliqué les deux techniques à son patient. Pierre Côté a jonglé durant deux jours.

«Le choix n'était pas évident. J'étais à la limite de l'âge (55 ans) pour la greffe standard, et je ne connaissais pas l'efficacité de l'allo light».

Enfin, il opte pour le traitement expérimental. Il a pris la bonne décision. Neuf mois après la greffe, aucune trace de cellules cancéreuses en vue dans ses tests sanguins.

Et le plus beau dans l'affaire, c'est que tout le processus s'est effectué à la clinique externe de l'hôpital Saint-Sacrement. Pas d'hospitalisation, pas de masque à porter après la greffe pour



Pierre Côté

Voir PARI en A 2 >

AUTRE TEXTE

- **Simple pour le patient** Page A 7



ARCHIVES LE SOLEIL
Le couple Dion-Angelil, en septembre 1999.

Le petit frère

René-Charles Dion-Angelil naît plus tôt que prévu

KATHLEEN LAVOIE
KLavoie@lesoleil.com

QUÉBEC — «René m'a appelé pendant la nuit pour m'annoncer que j'avais un petit frère!» À l'annonce de la naissance de son demi-frère, René-Charles, le fils aîné de René Angelil, Patrick, n'aurait pu être plus ravi. De son bureau des Productions Feeling, à Laval, il s'est dit «surpris, mais heureux» de la nouvelle, hier.

Il faut dire que même René Angelil, qui est reconnu pour ses talents de stratège, n'aurait pu prévoir le coup: son fils a vu le jour, en Floride, trois semaines avant la date prévue.

Il était 1 h, dans la nuit de mercredi à hier, lorsque que la reine du pop et son gérant ont vu naître leur enfant, un

Même René Angelil, malgré ses talents de stratège, n'aurait pu prévoir le coup

garçon de 6 livres et 8 onces, dans une clinique privée de Jupiter, en Floride. Selon un communiqué laconique émis en avant-midi par la porte-parole du couple, Francine Chaloult, maman Céline et bébé René-Charles sont «en parfaite santé».

Nommé en l'honneur de son père (René) et de son arrière-grand-père (Charles), le premier enfant du couple est le quatrième enfant de René Angelil. Ses fils Patrick, 32 ans et Jean-Pierre, 27 ans, ainsi que sa fille Anne-

Voir FRÈRE en A 2 >

AUTRE TEXTE

- **René-Charles n'énerve pas le reste du monde** Page E 5

LA MÉTÉO



Maximum -5, minimum -14

Ensoleillé, des nuages en après-midi. Demain, nuageux. Détails page E 40

QUÉBEC, 105^e ANNÉE, N° 28
FLORIDE, 1,75 \$ US
MONTREAL, OTTAWA 87¢ PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES

Des milliers de stores de tous genres!

20,000 styles et couleurs, directement de notre manufacture aux plus bas prix... toute l'année!
Stores verticaux • Plissés et cellulaires • Toiles de fenêtre
Stores horizontaux et beaucoup d'autres

Nombre: 1-800-467-0053 | Local: 514-733-1111
2075, Boulevard Wilfrid-Paré | 22, Boulevard du Président-Bourgeois
Chicoutimi: (418) 481-0100 | Québec: (418) 451-1111 | St-Jérôme: (451) 778-0067



LES RETOURNES

L'homme « invisible » (bis)



Voici Richard Weaver, un homme qui a de la suite dans les idées. Samedi dernier, lors des cérémonies entourant l'accession de George W. Bush J' à la présidence des États-Unis, ce pasteur autoproclamé a réussi à franchir trois cordons de sécurité et à s'approcher du nouvel homme d'État pour lui offrir une des deux pièces commémoratives que lui avait offertes, 20 ans plus tôt, George Bush... père. Les gardes du corps présidentiels n'y ont vu que du feu, d'autant plus que Weaver a prétendu être doté d'une « faculté mystique » qui lui permet d'être « indétectable ». Seule une caméra de télé, probablement guidée par le souffle divin, a pu capter la manœuvre. Une réédition, en fait, puisque Richard Weaver avait réussi exactement le même exploit, lors de la deuxième assermentation de Bill Clinton, en 1997.

DIFFÉRENT « Contradiction »

Suite de la Une

construire une usine de semi-conducteurs, M. Landry avait insisté sur le fait que pour obtenir cet investissement « de 4 milliards \$, j'en tolérerais un paquet de drapeaux rouges ».

Pour l'élu du Parti libéral du Québec, « il y a manifestement contradiction. Il n'était pas prêt à faire le trottoir pour 18 millions \$ dans le dossier du zoo.

Mais, pour 500 millions \$, il est prêt à le faire dans le dossier Mosel-Vitellic. Bernard Landry a-t-il un prix ? Le critique libéral a suggéré que la récente déclaration de M. Landry n'est pas étrangère aux aspirations personnelles de ce dernier. « J'y vois un clin d'œil aux purs et durs dans le cadre de la course à la direction du PQ. »

Dans la même foulée, M. Ouimet a détecté dans cette controverse l'influence du ministre responsable de la capitale. « Nous savons que Paul Bégin est issu de cette aile radicale. Est-ce qu'il lui est difficile de voir flotter le drapeau canadien ? C'est possible. »

Hier, le ministre Landry n'a pas voulu répliquer au libéral Ouimet. Les dossiers du zoo et de l'aquarium sont différents de celui de Mosel-Vitellic, s'est limité à dire son attaché de presse, Hubert Bolduc.

Par contre, le ministre des Finances a employé sa journée à limiter les dégâts entourant sa déclaration, rappor-

te la Presse canadienne. Sur les ondes de la station radiophonique CKAC, il a admis que ses allusions au drapeau canadien n'étaient pas « la trouvaille du siècle », selon l'expression consacrée par feu René Lévesque.

M. Landry s'est montré préoccupé d'avoir provoqué la colère du Canada anglais. « Je n'ai pas persévéré dans l'erreur. J'espère que ce sera pris en compte pour la suite des choses, a-t-il dit. Je n'étais pas à mon meilleur au cours des derniers jours et je promets de m'améliorer. »

M. Landry a souligné qu'il lui faut des interlocuteurs ailleurs au pays pour discuter d'une éventuelle union confédérale. « J'ai du respect pour le drapeau canadien », a-t-il réitéré, en avançant qu'il n'en a pas pour l'utilisation propagandiste qu'en ferait le gouvernement fédéral.

Par ailleurs, la guerre des drapeaux entre Québec et Ottawa a connu un autre épisode, lorsque le fédéral a annoncé l'injection de 10 millions \$ au Massif de Petite-Rivière-Saint-François.

Le ministre fédéral Martin Cauchon (Développement économique) a déploré ce qu'il considère comme une manifestation d'intolérance de la part de Québec. Celui-ci refuse de hisser le drapeau canadien devant le zoo et l'aquarium de Québec alors qu'une entente sur la visibilité de la feuille d'érable a été conclue pour le futur Centre d'entraînement du Massif, a-t-il noté, au sujet d'un site où les investissements des deux gouvernements totalisent 20,8 millions \$.

HURONS Rite religieux

Suite de la Une

tones, note le juge Tremblay, était que l'entente en question ne peut s'appliquer car l'original a été abattu par les quatre autochtones dans le cadre d'un rite religieux selon les traditions établies et reconnues par le traité de Murray.

L'original devait servir à un festin comme on en organise trois ou quatre fois par année. Seulement trois ou quatre originaux par année sont donc en cause. D'ailleurs, note le tribunal, la procureure générale du Québec a reconnu que cette activité s'inscrit dans un rituel religieux visé à titre de coutume au sens du traité de Murray.

Entente avec le gouvernement, en effet, spécifie que si l'entente s'appliquait aux quatre autochtones, ils subiraient un préjudice à leur droit constitutionnel puisqu'elle nierait une coutume et des droits existants ancestraux ou issus d'un traité, notamment le traité de Murray de 1760 des Hurons-Wendat. Le traité accorde aux Hurons le droit d'exercer leurs coutumes et leur religion sur le territoire du parc de la Jacques-Cartier. Une loi provinciale ou une entente avec le Québec ne saurait affecter ce droit, réitère le juge Tremblay.

En résumé, conclut, le tribunal, le juge de première instance n'a pas tenu compte du fait que le provincial n'avait pas juridiction en vertu de la Loi constitutionnelle de 1867 parce que cela touchait à l'« indianité ». De plus, l'entente entre Québec et les Hurons comporte elle-même la réserve selon laquelle elle ne peut porter atteinte aux droits des Hurons en vertu du traité de Murray. Le juge de première instance a omis d'analyser la portée de cette réserve et, tranche le juge Tremblay, « cette seule omission constitue une erreur de droit qui permet à la Cour supérieure d'intervenir ».

FRÈRE Sans anicroche

Suite de la Une

Marie, 23 ans, sont nés de ses deux précédents mariages, une union religieuse (par la suite annulée) à Denise Duquette, il y a 34 ans, et une union civile à la chanteuse Anne Renée.

Selon Patrick Angelil, l'accouchement se serait déroulé sans anicroche. « Ce que je sais, c'est que ça s'est passé naturellement et qu'ils ont un beau bébé en santé », a-t-il simplement indiqué.

Joint par la Presse canadienne à son cabinet de West Palm Beach en Floride, le Dr Ronald Ackerman, l'un des cinq médecins à avoir assisté à l'accouchement, a soutenu que le bébé était « adorable », qu'il « ressemblait à ses parents » et qu'il s'était déjà retourné tout seul.

Un autre des accoucheurs de M^{me} Dion, le Dr Steven Pitkow, a révélé que le travail avait duré quelque 14 heures, mais que les douleurs avaient ensuite pratiquement disparu. On ne sait pas si Céline Dion, âgée de 32 ans, a l'intention d'allaiter son bébé au sein.

La sœur de Céline, Linda, qui veille avec son mari Alain sur le domaine des Dion-Angelil à Jupiter, était elle aussi aux côtés de la chanteuse lors de l'heureux événement.

En contact avec Alain, l'animateur Michel Jasmin a fait savoir, hier, que l'arrivée précipitée du poupon avait « fait des remous » dans la résidence. « Je pense qu'ils ont passé une nuit mouvementée », a-t-il laissé entendre.

Se trouvant à Paris au moment de la naissance, Thérèse Tanguay-Dion n'a pu être auprès de sa fille pour l'occasion. Il en était de même pour Claudette, la sœur de Céline, qui était au Québec au moment de la naissance.

L'arrivée précipitée du poupon a « fait des remous »

Cette dernière a affirmé, sur les ondes de TQS, qu'elle était convaincue que cette nouvelle addition à la famille allait la rapprocher de sa jeune sœur. « Maintenant qu'elle est mère, je suis certaine que nous allons nous échanger des conseils de mère. Ça fera un lien de plus entre nous. »

La naissance du dernier des Angelil, qui avait été conçu en mai grâce à une méthode de procréation assistée dans une clinique new-yorkaise, n'était attendue que le 14 février.

Dans une entrevue accordée à Michel Jasmin en décembre, la chanteuse avait expliqué qu'un autre embryon avait été fécondé et que son fils avait déjà « un jum... ». « Techniquement, on appelle ça un jumeau de laboratoire », s'était-elle reprise. Parlant de l'embryon congelé, elle avait déclaré : « Je ne pourrai pas vivre sachant que cet enfant est là. »

Céline Dion avait également confié que son plus grand défi dans les années à venir « serait de réussir à l'élever cet enfant pour qu'il garde les pieds sur terre, tout en vivant dans la richesse et dans le monde superficiel du showbusiness ».

NATIONALITÉ

La naissance de René-Charles Angelil dans l'État de la Floride fait automatiquement de lui un citoyen américain et ce, même si ses deux parents sont Canadiens. Si les Dion-Angelil désirent que leur enfant ait la double nationalité canadienne et américaine, ils devront faire une demande en ce sens au ministère des Affaires étrangères du Canada. Une autre naissance devrait bientôt réjouir les membres du clan Angelil, puisque Anne-Marie et son conjoint, l'humoriste Marc Dupré, attendent eux aussi la visite de la cigogne.

PARI « Bonnes cellules »

Suite de la Une

éviter les infections, pas de maux de cœur à cause d'une chimiothérapie trop forte.

Pierre Côté n'en revient pas encore : le traitement qui lui a sauvé la vie n'a pas été plus difficile à encaisser que les cinq autres subis avant. « Sauf que j'avais encore plus espoir... parce qu'après la chimio, il y avait la greffe de moelle pour me guérir ou au moins me prolonger ».

La greffe comme telle n'aura duré qu'une trentaine de minutes. On lui a transfusé les « bonnes cellules » de la moelle osseuse de son frère. Pierre Côté, greffé, est rentré à la maison. Comme si de rien était.

Début janvier, après neuf mois de convalescence, M^{re} Pierre Côté, directeur régional des services judiciaires, revient au palais de justice.

La maladie lui a beaucoup appris. « On revient aux choses essentielles. Je me rends compte maintenant que le bonheur, c'est une addition de petits moments heureux. Je vois les choses différemment », dit-il.

Tout au long de sa maladie, Pierre Côté a gardé le moral.

« À chaque fois les rechutes étaient plus rapprochées. Je sentais la corde de la chandelle rapetisser. Mais j'étais un malade en forme. » Il a voulu garder le moral, pour rendre meilleure « la terre de mon jardin », afin que les cellules saines de son frère prennent racine et améliorent ses chances de survie. Il en est convaincu. « 75 % de la guérison, ça se passe entre les deux oreilles », affirme-t-il.

Procureur menacé

■ VANCOUVER (PC) — Un procureur de la Couronne a été l'objet de menaces de mort, mardi à Vancouver, au lendemain de la condamnation de deux Hell's Angels. En menaçant de mort l'avocat, deux hommes lui ont brandi la « une » d'un quotidien qui évoquait la condamnation de deux membres du chapitre de Vancouver des Hell's Angels, une bande de môtards criminels. Vingt-cinq policiers de Vancouver ont travaillé pendant 2 ans pour réussir à monter une preuve contre Ronaldo Lising et Francisco Batista Pires, tous deux âgés de 37 ans. Ils ont été reconnus coupables lundi en Cour suprême de Colombie-Britannique relativement à trois des cinq chefs d'accusation — complot pour trafic de cocaïne, trafic, et possession des fruits de la criminalité. Ils attendent maintenant leur sentence. Le premier ministre de la province, Ujjal Dosanjh, a qualifié d'« absolument horribles et honteuses » ces menaces proférées contre un acteur du processus judiciaire. À Toronto, une dizaine de policiers ont récemment obtenu l'autorisation d'apporter chez eux leur arme de service, à la suite de menaces de bandes criminelles. (PC)

SOLEIL COLLÉGIAL

Nous attendons vos textes

Nous publions notre prochain numéro du SOLEIL Collégial, le jeudi 8 février. Nous avons donc besoin de vos textes et photos, au plus tard vendredi 2 février. On peut les faire parvenir de trois façons : par courriel, à collegial@lesoleil.com ; par courrier, à SOLEIL Collégial, 925, chemin Saint-Louis, Qc, G1K 7J6 ou par télécopieur, au 418-686-3394. Chaque texte doit être accompagné de la photo de son auteur et de ses coordonnées précises.

Au plaisir de vous lire, Jacques Samson, Responsable du SOLEIL Collégial

RÉFLEXION

Le monde a commencé sans l'homme et il finira sans lui.

(Claude Lévi-Strauss, Tristes Tropiques).

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale et ses régions	3 à 7
Le Québec et le Canada	8 à 13
Décès	12 et 13
Le Monde	14 et 15
Opinions	15

CAHIER B	
Argent	1 à 8
Bourses	4 et 5

EXTRA	
Week-end	2
Arts et spectacles	3 à 13
Télévision	6 et 7
Votre agenda	14 et 15
Bandes dessinées	18
Divertissements	19
Annonces classées	22 à 26
Sports	26 à 40
François Gagnon	36
Statistiques	28 à 30

LE SOLEIL

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Annonces classées	686-3311
Carrières et Professions	686-3270
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

www.lesoleil.com

925, chemin Saint-Louis, Québec
Adresse postale : C.P. 1547, Succ.
Terminus Québec, Québec, G1K 7J6

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie UniMédia qui en est l'éditeur. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hughes-Randin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

loto-québec résultats

Tirage du	GAGNANTS	LOTS
2001-01-24	6/6: 2 5/6+: 13 5/6: 377	5 000 000,00 \$ 72 587,30 \$ 2 002,40 \$
	4/6: 19 567 3/6: 367 214	73,90 \$ 10,00 \$
Ventes totales: 22 140 092 \$ Prochain gros lot (appr.) 2 000 000 \$		

Tirage du	GAGNANTS	LOTS
2001-01-24	6/6: 0 5/6+: 0 5/6: 13	1 000 000,00 \$ 50 000,00 \$ 500,00 \$
	4/6: 963 3/6: 20 518	50,00 \$ 5,00 \$
Ventes totales: 690 922,50 \$		

Tirage du	NUMÉRO
2001-01-25	616992

Tirage du	NUMÉRO
2001-01-25	310656

Le jeu doit rester un jeu

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

TVA - le réseau des tirages de Loto-Québec

UP SOLDE DOWN

DE JANVIER

SUITE À NOTRE INVENTAIRE ANNUEL,
DES RABAIS ADDITIONNELS
SUR LA MODE
AUTOMNE-HIVER 2000-2001
VOUS SONT OFFERTS
DANS TOUS NOS RAYONS...
PROFITEZ-EN DÈS MAINTENANT !

la maison
simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY-GALERIES DE LA CAPITALE-VEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARREFOUR DE LESTER

L'EST ET LA CÔTE-NORD



Il y a eu plus de 10 000 visiteurs à la première journée d'ouverture.

RIMOUSKI

Le Wal-Mart attire la foule

ERNIE WELLS
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Des centaines de clients se pressaient aux portes du supermarché Wal-Mart de 15 M\$, qui a ouvert ses portes à 8 h, hier à Rimouski.

Peu après 11 h, le stationnement de 850 cases affichait complet. La masse de clients locaux et en provenance des quatre coins de l'Est du Québec, était évaluée sommairement à plus de 3000 personnes. Ça n'a pas dérogé de la journée. Autant de clients impressionnés par les 128 000 pieds carrés de surface et les nombreux services intérieurs, dont un restaurant McDonald's, une succursale Toronto Dominion, un salon de coiffure et une pharmacie.

Jeannine Dumont, de Saint-Ulric de Matane, s'est levée à 5 h pour venir chez Wal-Mart. « Je connais ceux de Lévis et de Sept-Îles. Je suis contente depuis

que je sais que Wal-Mart s'installe à Rimouski. Je reviens dimanche avec mon mari Marius Dumont ». Plus à l'Ouest, à Saint-Alexandre-de-Kamouraska, Gaétane Lévesque a fait deux heures de route pour être de l'ouverture. « Avant j'allais à Lévis. Même si c'est aussi loin, je vais revenir à Rimouski. Je vais passer toute la journée dans le magasin. »

D'autres sont venus de Cap-Chat, de la Côte-Nord, et de Mont-Joli en taxi, confirmant ainsi la théorie du maire de Rimouski, Michel Tremblay, que Wal-Mart allait attirer des gens de partout. « Fallait pas laisser passer ça. Rimouski est une ville de services et il reste de la place le long de la montée Industriel pour accueillir d'autres grandes surfaces. Et il y en aura d'autres, des dossiers avancent. Notre rôle, c'est d'attirer des commerces. » Les rumeurs parlent d'un Réno-Dépôt et aussi d'un Club Price.

L'archevêque de Rimouski, M^{re} Bertrand Blanchet, invité à l'ouverture, s'est dit impressionné par le côté humain et l'esprit de grande famille qui habite la direction et le personnel. Autant de commentaires qui rendent très heureux le directeur Daniel Rouillard, qui roule à fond de train depuis des semaines pour que tout soit prêt à temps. « C'est beaucoup de travail, d'émotions et d'encadrement auprès de nos employés. Mais tout est en place et je suis très fier de l'accueil de la population. »

Les invités à la cérémonie d'ouverture à 7 h ont même eu droit au chant de ralliement Wal-Mart.

La nouvelle succursale Wal-Mart offre quelque 80 000 articles disponibles sur une mégasurface à la fine pointe de la technologie. Au Canada depuis sept ans, Wal-Mart compte 42 000 employés associés, dont maintenant 220 à Rimouski.

Abitibi s'en tire avec Québec

Le gouvernement ne poursuivra pas la Gaspésia

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

■ CHANDLER — Le gouvernement du Québec fera probablement une croix sur les 100 000 à 150 000\$ en amendes qu'il pourrait récupérer s'il intentait et gagnait une action contre Abitibi-Consolidated pour faire respecter la Loi sur la formation et la qualification professionnelle de la main-d'oeuvre.

Abitibi-Consolidated, en tant que propriétaire de l'usine Gaspésia de Chandler, aurait omis en 1999 d'envoyer au gouvernement québécois des préavis de trois et de quatre mois pour annoncer les licenciements consécutifs de 100 et 300 travailleurs à la papeterie de Chandler, survenus le 10 février et le 20 juin de cette même année.

Cette loi est sous la responsabilité du ministère d'État au Travail et à l'Emploi, dirigé par Diane Lemieux. Le défaut d'acheminer le préavis au ministère peut enclencher des dispositions pénales. Une infraction serait ainsi passible d'une amende d'au moins 325\$ et d'au plus 700\$ par jour.

La porte-parole de la ministre Lemieux, Marjolaine Perreault, précise, après discussions avec le contentieux du ministère, qu'il est peu probable que l'État intente une action contre Abitibi-Consolidated dans cette affaire, même si 405 ex-travailleurs de la Gaspésia le font.

« Le montant maximum que le gouvernement pourrait récupérer représente une somme de 150 000\$. En droit pénal, il faudrait prouver hors de tout doute que lors du licenciement, l'employeur savait depuis six mois que les travailleurs seraient remerciés. Le calcul est simple, d'autant plus qu'une

action intentée par le gouvernement coûte aussi de l'argent. Ce n'est pas comme si l'entreprise avait ignoré plusieurs avis de notre ministère », aborde M^{me} Perreault.

Elle note aussi que l'historique récent d'Abitibi-Consolidated à Chandler révèle que la firme avait procédé à plusieurs mises et à pied et à plusieurs rappels au fil des ans.

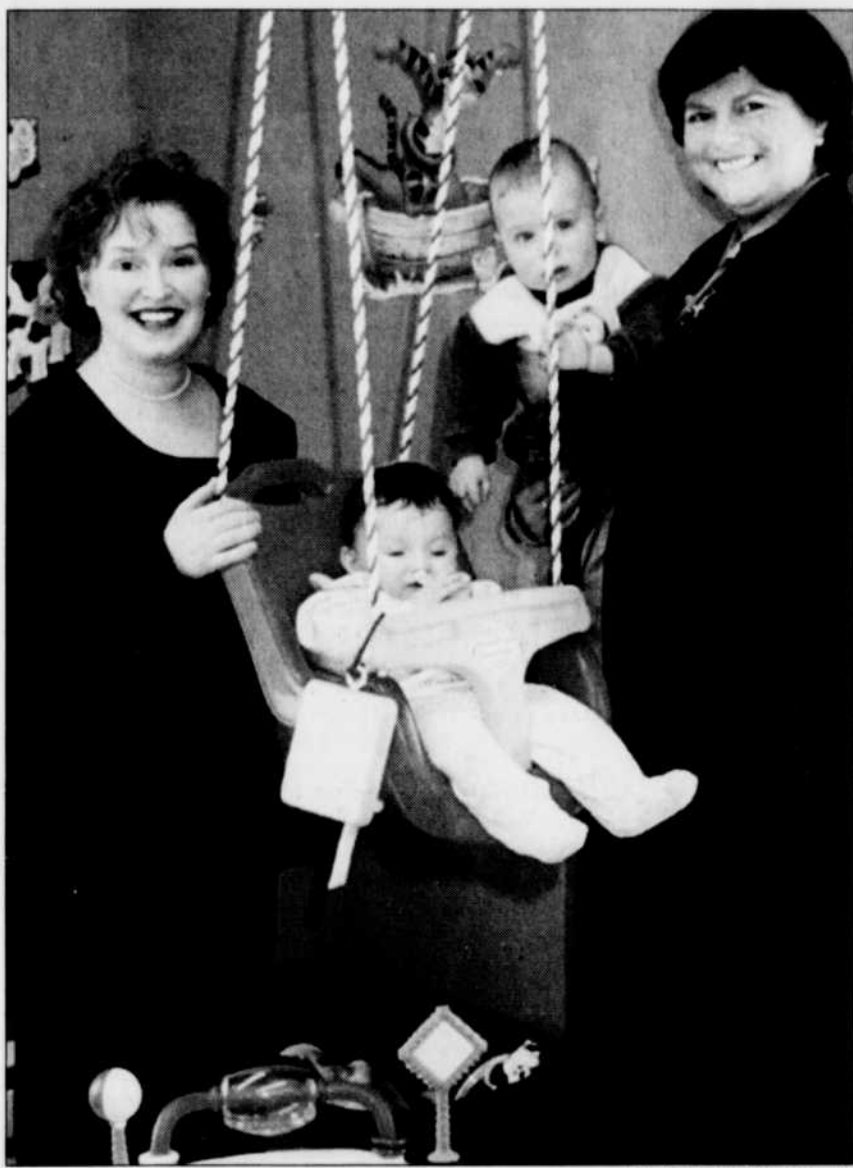
Les travailleurs de l'usine Gaspésia poursuivent la compagnie Abitibi-Consolidated pour 6 millions\$ parce que cette firme a omis d'envoyer le préavis de licenciement collectif au ministère d'État au Travail. La loi invoquée interdit aussi à l'employeur de procéder à ces licenciements avant l'expiration du délai de trois ou quatre mois.

Les travailleurs allèguent que l'omission par la compagnie de se conformer à la loi leur a causé des dommages.

Un premier groupe de 100 personnes licenciées le 10 février 1999, lors de la fermeture de l'une des deux machines à papier de la Gaspésia, réclame l'équivalent de trois mois de salaire, puisque la compagnie n'a signifié les mises à pied au gouvernement que le 16 février.

Un second groupe de 300, mis à pied le 20 juin, quand la compagnie a suspendu la production pour une période indéterminée, réclame l'équivalent de quatre mois de salaire. La date d'envoi du préavis dans ce cas n'est pas connue pour le moment. L'annonce de la fermeture permanente a été faite le 28 octobre 1999.

Abitibi-Consolidated a tenté, sans succès, de faire déclarer par la Cour d'appel du Québec l'irrecevabilité de l'action des travailleurs. C'est dans sa propre argumentation que la firme fait référence aux amendes de 325 à 700\$ dont est passible un employeur pris en défaut de respecter la Loi sur la formation et la qualification professionnelle de la main-d'oeuvre.



Marie-Claude Desbiens, directrice générale du Centre de la petite enfance de Rivière-du-Loup en compagnie de Nicole Léger, ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance et de deux petits bouts de chou.

BAS-SAINT-LAURENT

76 places additionnelles en service de garde

MARC LAROUCHE
Collaboration spéciale

RIVIÈRE-DU-LOUP — « Mission accomplie ». C'est le mot d'ordre du Centre de la petite enfance (CPE) Rivière-du-Loup, qui, avec l'inauguration de la Villa de la Castafiore à Saint-Antonin, est devenu le cinquième CPE du Québec et le premier dans l'Est à offrir aux familles du territoire qu'il dessert le maximum possible d'accueil pour des jeunes de 0 à 5 ans, soit 350 places.

Le CPE Rivière-du-Loup gère maintenant quatre établissements: la garderie Milou, les Jardins de Tintin et le Secret de la Licorne de Rivière-du-Loup en plus des Jardins de la Castafiore de Saint-Antonin. Cette dernière installation, qui a été aménagée dans des locaux neufs, a coûté 525 000\$, dont 134 850\$ octroyé par le ministère de la Famille et de l'Enfance.

La ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance, M^{me} Nicole Léger, a assisté à l'inauguration. « En complétant le déploiement de leurs services aux parents avec cette quatrième installation, les responsables du CPE Rivière-du-Loup ont fait preuve d'un esprit d'initiative hors du commun que je tiens à saluer. »

L'établissement de Saint-Antonin faisait partie du plan de développement préparé en 1997. « Le Secret de la Licorne à Saint-Ludger de Rivière-du-Loup a été développé en premier lieu, puisque les besoins étaient urgents, explique la directrice générale, M^{me} Marie-Claude Desbiens. Nous avons ensuite transfor-

mé la garderie du Cégep, Les Jardins de Tintin, en installation à temps plein et maintenant avec Saint-Antonin nous avons atteint le maximum de 350 places que permet notre permis. » La Villa offre 40 places, toutes comblées et 12 emplois ont été créés.

Les quatre garderies du CPE de Rivière-du-Loup comptent une soixantaine d'employés et génèrent une masse salariale annuelle de 1,2 million\$. Un total de 165 places sont offertes en garderie et 185 par les 40 travailleuses autonomes qui constituent les services de garde en milieu familial. La liste d'attente compte 125 noms.

La ministre a inauguré la première installation du CPE « La Baleine bricoleuse » à Trois-Pistoles. En plus de coordonner 140 places en milieu familial, ce CPE offre maintenant 36 places en garderie.

Actuellement 3239 places sont offertes dans les CPE du Bas-Saint-Laurent. « Les services en milieu familial sont populaires dans votre région, puisque vous êtes à 91% de notre objectif, comparativement à 51% à l'échelle du Québec », ajoute M^{me} Léger. La région présente toutefois un léger retard. Le Bas-Saint-Laurent est à 45% de l'objectif, comparativement à la moyenne provinciale qui est de 60%.

M^{me} Léger se donne jusqu'en 2005-2006 pour arriver à offrir 200 000 places au Québec. Actuellement 130 000 places sont offertes. « Lorsque j'ai débuté, il y a deux ans, nous étions à 75 000 places. Développer 55 000 places additionnelles en deux ans et demi, c'est phénoménal », conclut-elle.

LE SOLEIL à l'Est

Une collaboration Le Soleil et Radio-Canada

à Gagner 500\$
chaque soir dès le 29 janvier
chez SEARS
en chèque-cadeau

Si vous habitez dans l'Est du Québec, regardez « L'Est du Québec Ce Soir », du lundi au vendredi, entre 18 h et 18 h 30, à la télévision de Radio-Canada.

Soyez attentif aux chiffres qui y seront dévoilés par Carole Roy. Composez le numéro de téléphone mentionné en ondes, si vous retrouvez ces chiffres dans votre EXTRA NUMÉRO LE SOLEIL, vous serez alors admissible à notre tirage quotidien.



L'EXTRA
NUMÉRO
LE SOLEIL

SEARS

Supportons-lait

■ CARLETON — Le groupe de support à l'allaitement maternel Supportons-lait invite les femmes enceintes, celles qui allaitent, qui ont allaité ou qui sont intéressées par cette façon de nourrir un bébé, à participer à une rencontre portant sur le retour à la maison après la naissance et sur les premières semaines d'adaptation, le dimanche 28 janvier, à 14 h, à l'hôtel de ville de Carleton. Les papas et futurs papas sont également invités à participer à la rencontre. On peut obtenir plus de renseignements au (418) 364-7064, auprès de Christiane Brinck. G.G.

Famille et suicide

■ BAIE-COMEAU — À l'occasion de la semaine de prévention du suicide, le Centre de prévention du suicide de la Côte-Nord organise son deuxième colloque régional sous le thème La famille au cœur de l'action. Ce colloque se déroulera les 15 et 16 février prochains à l'auditorium du cégep de Sept-Îles et le conférencier invité est le docteur Guy Ausloss, psychiatre reconnu dans le domaine. On peut s'inscrire ou en savoir plus long sur ce colloque en joignant le Centre de prévention, au 295-2101. S.P.

Complet!

■ NEW RICHMOND — La directrice de la salle de spectacles de New Richmond, Louis Morin, avise le public que les spectacles d'Yvon Deschamps, prévu le 28 avril et de Zachary Richard, le 25 mai, sont à guichets fermés. Toutefois, si un nombre suffisant de personnes signifient l'intention de réserver un billet pour Yvon Deschamps, M. Morin négociera pour obtenir un spectacle supplémentaire. Il faut faire vite en composant le (418) 392-4238 du lundi au vendredi de 16 h à 19 h et il faut laisser son nom, son numéro de téléphone et le nombre de billets désirés. G.G.



Les ministres Denis Coderre et Martin Cauchon, entourés de skieurs.

PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS
Le compte est bon

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
Collaboration spéciale

LA MALBAIE — Le gouvernement fédéral a officialisé, hier, sa participation financière de 10 millions \$ au développement du Massif de Petite-Rivière-Saint-François. Cette somme complète des investissements de 24 millions \$ dans la montagne qui feront de la station un véritable lieu de rencontre touristique et compétitif international.

Popularisé par l'aventure olympique de Québec 2002, le désormais célèbre cap Maillard accueillera une piste d'entraînement nationale, la seule dans l'Est du Canada, qui pourra accueillir jusqu'à 650 athlètes annuellement. Du coup, le Massif pourra devenir l'hôte de compétitions d'envergure internationale. « Le rehaussement du sommet de la montagne de 35 mètres permettra d'atteindre un dénivelé de 700 mètres. Nous répondrons ainsi aux normes internationales en descente féminine et en super G masculin », explique le directeur général du Massif, Antoine Neyron.

Ces investissements profiteront tout autant aux skieurs et planchistes amateurs qu'aux athlètes. En effet, une partie des 24 millions \$ servira à rendre accessible la montagne par son sommet, une condition sine qua non au prolongement de la saison. « Les 200 derniers mètres au bas de la montagne constituent une importante problématique pour un enneigement naturel et artificiel efficace en raison des conditions climatiques douces créées avec le fleuve à proximité. »

Une 3^e remontée mécanique installée sur le cap Maillard desservira le centre d'entraînement et des pistes adjacentes aménagées dans le nou-

veau domaine skiable de 20 hectares qui s'ajoutent aux 60 hectares déjà existants. La remontée comprendra une interstation à 200 mètres du bas de la montagne, permettant de skier les 500 premiers mètres de la montagne plus tôt en saison. « C'est un concept unique au Québec, mais déjà utilisé dans l'Ouest du pays pour négocier avec des conditions d'enneigement parfois difficiles. Avec ce système, nous devancerons l'ouverture de la station d'un mois pour débiter vers le 15 novembre et pourrons terminer plus tard au printemps. » L'installation de 150 nouveaux canons à neige assurera une qualité constante d'enneigement.

Enfin, il y aura la construction d'infrastructures d'accueil comme un chalet et un stationnement. L'accès au bas de la montagne et les équipements d'accueil actuels seront maintenus ouverts.

L'an de la nouvelle station sera inauguré aussi tôt qu'en décembre 2001. D'ici trois ans, le Massif croit pouvoir augmenter son achalandage de 60 %. « Le Massif génère actuellement 75 000 jours/ski. Nous voudrions pouvoir hausser ce chiffre à 125 000 jours/ski la première année et à 160 000 jours/ski d'ici 2003. »

Le maire de Petite-Rivière-Saint-François et préfet de la MRC de Charlevoix, Jean-Guy Bouchard, s'est réjoui de cette annonce qui créera 75 emplois saisonniers additionnels. Il souhaite maintenant que la région augmente sa capacité d'accueil touristique pour pouvoir accueillir les visiteurs qui viendront en plus grand nombre.

AUTRES TEXTES

- Labrie exulte Page E 31
- La FIS a ses exigences Page E 31

**LA
TOUR
DE
BABEL**

« Et tous parlaient
la même langue et disaient
les mêmes mots : Plus haut ! »

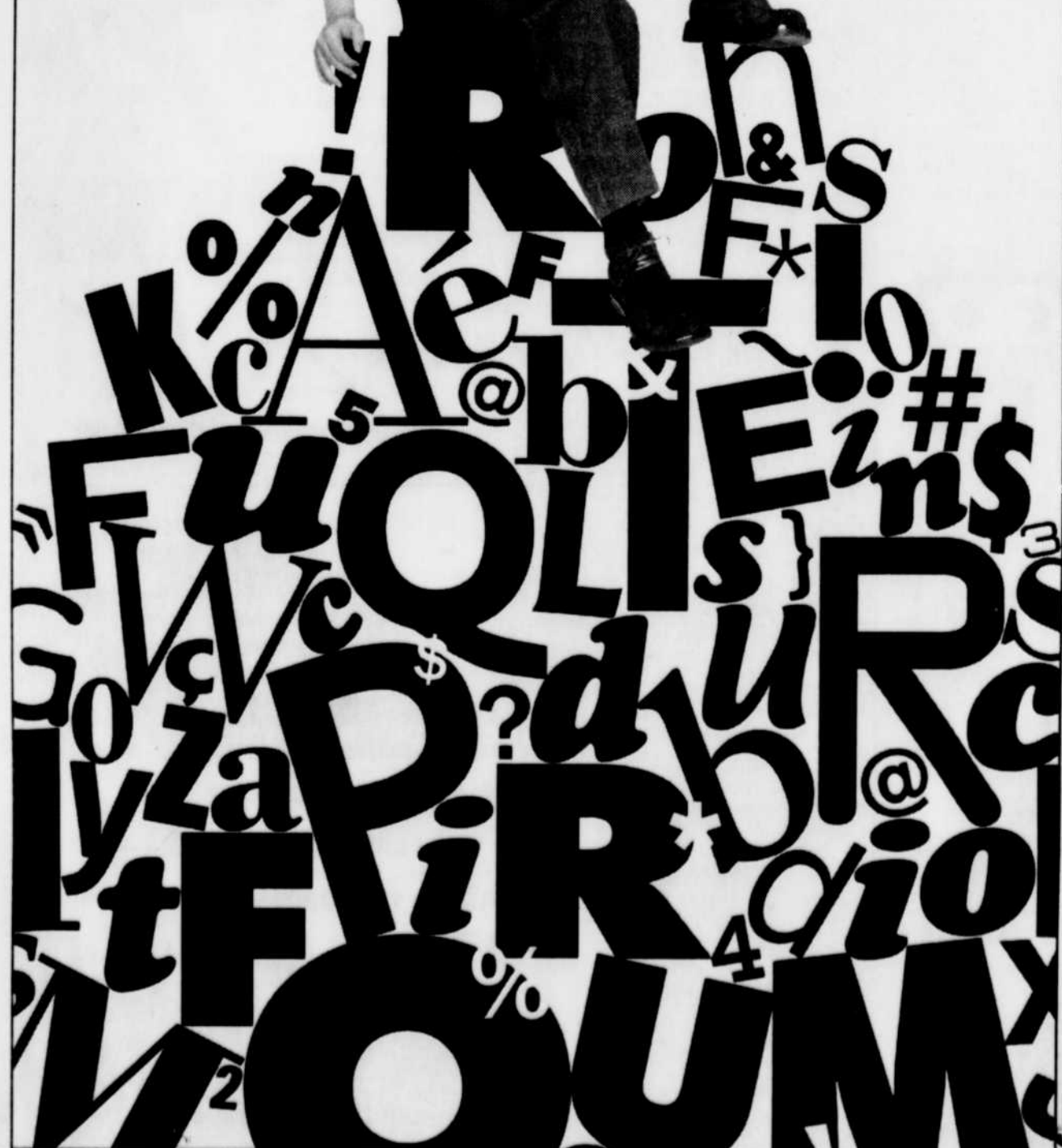
ce soir
23 h 15

La nouvelle émission culturelle de l'équipe de *La Vie d'artiste*.
Un grand forum animé par René-Daniel Dubois.
Chaque semaine, 30 à 40 personnes - artistes, savants,
historiens, idéateurs et idéalistes - se réunissent
pour le plaisir de réfléchir à voix haute en s'inspirant
d'un sujet relié au monde de la culture.

Réalisation-coordination : Jocelyn Barnabé



ICI RADIO-CANADA



SEPT-ÎLES

**Deux ambulanciers
congediés**

STÉPHANE TREMBLAY
Collaboration spéciale

SEPT-ÎLES — Les relations de travail sont tendues chez Ambulance Sept-Îles, qui vient de congédier deux de ses huit techniciens ambulanciers.

Le président du syndicat, Luc Mallet, et le vice-président, Maurice Deroy, disent avoir été remerciés de leurs services pour avoir dénoncé auprès de la Régie régionale de la santé leur employeur qui a remis une des deux ambulances en service les 24 et 30 décembre alors que le contrat signé avec la régie prévoit deux véhicules 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

« Le 24 décembre, Luc et moi avons été malades, avec certificats médicaux à l'appui. Le 30 décembre, un autre employé a été malade. Dans les deux cas, l'employeur n'a pas voulu remplacer ces personnes pour ne pas être obligé de payer du temps supplémentaire. L'entreprise a délibérément choisi de retirer une ambulance de la circulation et d'envoyer tous les appels au même véhicule. Les deux techniciens affectés à ce véhicule ont dû faire le travail normalement assumé par quatre personnes », déclare M. Deroy, qui assure qu'il ne s'agit pas de moyens de pression puisque le contrat de travail prend fin en juin 2002.

« Ces deux salariés ont été congédiés pour insubordination. Ils se sont portés volontairement malades. Les billets du médecin indiquent simplement qu'ils se sont présentés à l'urgence. Rien n'est inscrit à savoir de quoi ils étaient malades », mentionne le superviseur en chef chez Ambulance Sept-Îles, Sylvain Bernier.

Les deux parties s'accusent mutuellement d'avoir mis la population en danger. Chose certaine, il n'y avait qu'une ambulance et les conséquences auraient pu être tragiques. C'est que la première ambulance de faction a reçu un appel à 21 h 15 du Centre hospitalier régional de Sept-Îles pour le transfert d'un patient des soins intensifs vers l'aéroport de Sept-Îles où l'avion anibu-

lance avait été demandé pour 22 h 50.

À 22 h 38, les ambulanciers qui s'apprétaient à quitter pour l'aéroport ont reçu un second appel leur demandant de se présenter à une adresse de Sept-Îles pour une dame de 75 ans en détresse respiratoire. Après une forte discussion avec le médecin qui insistait pour que son patient soit transporté à l'aéroport, les ambulanciers ont décidé de laisser le patient sur la civière à l'hôpital et de répondre à l'autre appel d'urgence. Une fois la dame à l'hôpital, les techniciens ont repris en charge leur premier patient pour le transporter à l'avion ambulance où deux pilotes, un médecin et une infirmière attendaient. « Le patient est arrivé avec 30 minutes de retard. Un avion ambulance coûte environ 5000 \$ de l'heure. Heureusement, aucun incident fâcheux est survenu, mais faudra-t-il attendre qu'il y ait mort pour bouger », se demande M. Deroy, qui a logé un grief pour contester son congédiement, tout comme son collègue Luc Mallet.

Technicien ambulancier depuis 1982, M. Deroy, déplore aussi qu'il n'y ait pas de superviseur à Sept-Îles pour 1800 appels par année. À Port-Cartier, il y en a un pour 400 appels par année. « À Sept-Îles, le dernier superviseur m'a remis sa démission pour pression trop forte. Les mises en candidature sont fermées depuis la semaine dernière pour le remplacer. Nous devrions trouver notre homme d'ici quelques semaines. Je vais vous avouer que ce n'est pas le temps de mettre un nouveau chef d'équipe à Sept-Îles », admet M. Bernier, qui voyage entre Mont-Joli et Sept-Îles ces jours-ci pour assurer la gestion de l'entreprise.

La régie, qui subventionne cette entreprise à raison de 370 000 \$ par année, dit avoir été mise au courant de la situation par l'employeur dès le retour des Fêtes. Elle demande à Ambulance Sept-Îles de lui transmettre au cours des prochains jours sa version écrite des faits afin de vérifier si l'entreprise a bien respecté son contrat.

E-1 ✓



LE SOLEIL

EXTRA

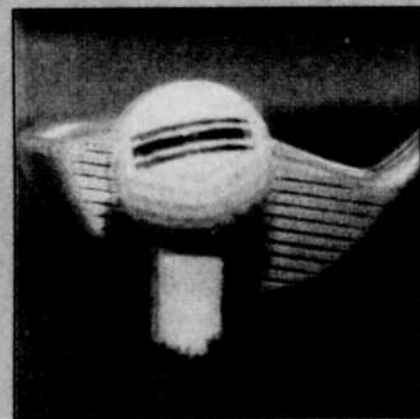
www.lesoleil.com

LE VENDREDI 26 JANVIER 2001



ARTS 6

Jamais la télé n'a été
si peu écoutée
en 20 ans



LOISIRS 20

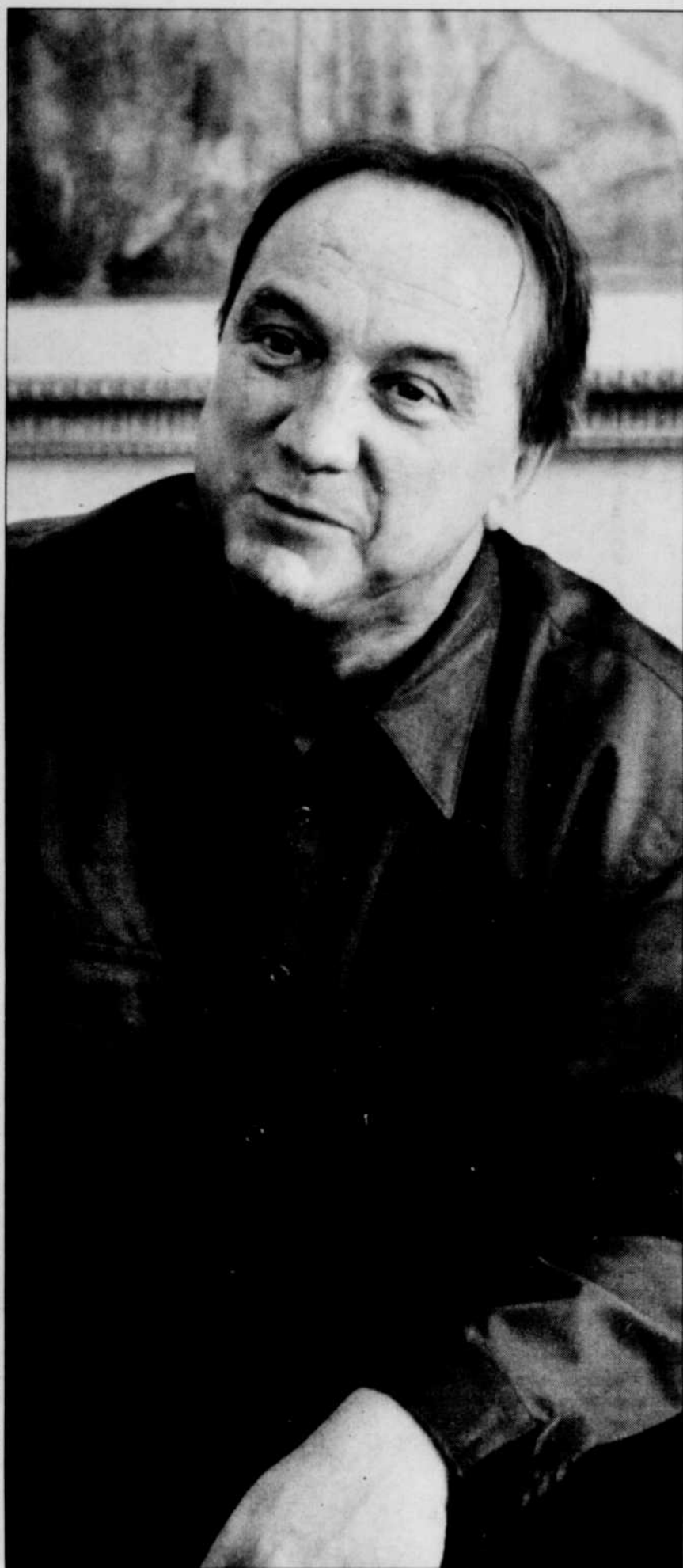
La « golfmanie »
progresse au Québec



SPORTS 32

Jennifer Capriati de
retour de l'enfer

oL



« Je suis ce que je suis », affirme Claude Dubois.

La liberté de faire à sa tête

Claude Dubois maintient la tradition avec un spectacle annuel au Casino de Montréal

MONTREAL (PC) — En février, pour la troisième année consécutive, Claude Dubois perpétue la tradition, en remontant sur la scène du Cabaret du Casino de Montréal.

« Je suis ce que je suis, affirme d'emblée Claude Dubois, qui entretient avec le public québécois une relation affective depuis trois décennies. Je n'arrive pas systématiquement avec autre chose. Mon défi est d'habiller et de déshabiller les chansons, de rendre les chansons de la meilleure façon. »

Tout au long de sa carrière, Claude Dubois a suivi les étapes jusqu'à la renommée. Pour lui, l'obligation de jeter de la poudre aux yeux tous les deux ou trois ans avec un tout nouveau spectacle est chose du passé.

« Je ne me situe plus là maintenant. On n'exigeait pas de Yves Montand ou de Frank Sinatra de donner des nouveaux spectacles chaque fois. Ce que je propose, c'est une voix et c'est ce que les gens vont entendre. Si tu n'aimes pas Dubois, tu n'as pas d'affaire là ! »

Il veut surprendre les spectateurs, faire « triper » le gars pressé d'aller jouer et assis sur le bout de sa chaise. Il tentera de le convaincre qu'il a bien fait d'accompagner sa blonde, une inconditionnelle.

« C'est un cas type. Je suis content de m'adresser à eux. Je le fais parce que j'en ai envie et au Casino, tous les outils sont à ma disposition. Il ne manque rien. Ça me correspond tout à fait. Au Casino, on sait très bien pourquoi on m'engage. Tout s'est bien passé lors des précédents spectacles, on m'a dit : continue ! »

À chaque début d'année, le chanteur boulever-

se les habitudes de la programmation du Casino, plus connue pour ses revues musicales avec plumes et paillettes. « Je me suis jeté dans l'eau bouillante et j'ai gagné. Je chante en français et ça aussi, c'est une exception à la règle. »

Ce rendez-vous annuel, Dubois l'attend fébrilement, plus encore qu'à l'époque où la tournée le menait partout au Québec.

« Je me rends compte chaque fois que la façon dont on reçoit les chansons va bien au-delà de ce que j'ai écrit. C'est magique et c'est pour ça que je fais ce métier. »

« J'ai fait mes classes, poursuit le chanteur. Je suis passé par le chemin établi. C'est tout à fait normal. Comme le disait Guy Latraverse, une fois que toutes ces étapes sont passées, un "artiste consacré" a enfin la liberté de faire à sa tête. »

Aussi, Dubois se permet d'enregistrer dans son studio et de produire sur son étiquette un petit disque où il présente trois nouvelles chansons.

« J'ai les moyens de faire ça. Je n'ai pas fait de promotion pour ça. Je sortirai le produit complet plus tard. Je ne me sens pas obligé de suivre un calendrier. »

Au Casino, Claude Dubois ne travestit pas son personnage. Sur la corde raide, il déballe ses nouvelles chansons : parmi celles-ci, *Tire la langue*, une inédite dont le texte a servi de préface au livre de Jacques Parizeau.

« Tout ça fait partie de ma vie. Je ne peux pas faire comme si ça n'existait pas. Six millions, est-ce qu'on peut encore croire que c'est une minorité? »

L'obligation de jeter de la poudre aux yeux tous les deux ou trois ans est chose du passé

Le 3^e en 3 mois !

Marty Mornhinweg (à droite) a été officiellement nommé entraîneur-chef des Lions de Detroit de la NFL, hier. Le nouveau président Matt Millen a indiqué que Mornhinweg (38 ans) s'amène à Detroit avec une fiche impressionnante. Mornhinweg devient le 3^e entraîneur-chef des Lions... en trois mois. Il succède à Gary Moeller, congédié, après avoir remplacé le démissionnaire Bobby Ross en novembre. Il a passé les quatre dernières saisons avec les 49ers de San Francisco, où il agissait comme coordonnateur de l'offensive, après avoir été adjoint au coordonnateur de l'offensive et des quarts pendant deux ans avec les Packers de Green Bay.

Panis devant Schumi

BARCELONE (AFP) — Le pilote français Olivier Panis (BAR-Honda) a réalisé, hier, le meilleur temps des essais privés effectués par cinq écuries de Formule 1 sur le circuit Catalunya de Montmelo, à Barcelone (est).

Le Français a signé le meilleur temps depuis le début des essais entamés par les écuries dimanche avec un chrono de 1 min 20 sec 792/1000 avec une BAR, version 2000, sur un total de 48 tours. L'ancien vainqueur du GP de Monaco a devancé le champion du monde Michael Schumacher sur Ferrari, également au volant d'une version 2000. L'Allemand a parcouru 63 tours et signé un temps de 1 min 21 sec 392/1000 pour les derniers essais de la Scuderia avant la présentation de la nouvelle monoplace italienne la semaine prochaine.

EN BREF

Ditka proprio

L'ex-entraîneur des Bears de Chicago et des Saints de La Nouvelle-Orléans, Mike Ditka, est devenu copropriétaire du Rush de Chicago, une équipe de la ligue Arena Football. « Il y a deux raisons qui m'ont poussé à agir ainsi: j'aime Chicago et j'aime le football », a dit Ditka, hier. Ditka, le principal actionnaire Fred Smith et Alan M. Levin dirigeront le Rush sur une base quotidienne. (AP)

Revoilà l'accrochage

Le joueur de centre vedette Mike Modano des Stars de Dallas soutient que l'obstruction et l'accrochage sont de retour sur les patinoires de la LNH cette saison. « On dirait que l'obstruction et l'accrochage sont de retour et on tente de se démarquer du mieux qu'on peut », a commenté Modano au *Dallas Morning News*. Par ailleurs, les Stars ont inscrit le nom du défenseur Richard Matvichuk sur la liste des blessés. Il a subi une fracture de la mâchoire lorsqu'il a cherché à bloquer un tir durant la première période du match contre les Devils du New Jersey, mercredi. Les Stars seront aussi privés de l'attaquant Mike Keane pour une durée de trois à six semaines. Il souffre d'une légère fracture de la cheville droite. (AP)

L'Avalanche en Europe

L'Avalanche du Colorado disputera quelques matchs préparatoires à Helsinki et à Stockholm en septembre prochain, a fait savoir la LNH. L'Avalanche participera à un tournoi hors-concours regroupant quelques équipes européennes, du 11 au 18 septembre. Les Canucks de Vancouver ont pris part à ce tournoi en septembre dernier. (PC)

Un sommet pour Martin Lapointe

L'ailier Martin Lapointe des Red Wings de Detroit totalise 17 buts cette saison, un sommet personnel dans la LNH. Il avait réussi 16 buts dans une saison à trois reprises depuis le début de sa carrière. « C'est un objectif que je voulais réaliser, a dit Lapointe au *Detroit News*. De surpasser le total de 16 buts avec encore 31 matchs à jouer est plaisant. J'espère que je pourrai gonfler ma fiche de plusieurs autres buts d'ici la fin de la saison. » (PC)

Carter montrera son don un an de plus

TAMPA, Floride (AP) — Cris Carter disputera au moins une autre saison comme receveur de passes avec les Vikings du Minnesota. « Beaucoup de choses voulaient m'éloigner du football, mais je vais continuer de jouer », a déclaré, hier, celui qui vient au deuxième rang de l'histoire de la NFL (derrière Jerry Rice) pour le nombre de passes captées et le nombre de touchés par la passe.

Carter, 35 ans, a dit qu'il avait pris sa décision en novembre, mais qu'il n'en avait pas discuté publiquement depuis la défaite de 41-0 des Vikings contre les Giants dans le match de champion-

nat de la Conférence nationale le 14 janvier. « Je n'ai jamais cru que j'allais jouer aussi longtemps, mais je réalise aussi que j'ai un don et je vais en faire montre encore la saison prochaine. »

Carter, qui participera au Pro-Bowl pour la 9^e fois le 4 février, mais qui n'a jamais pris part au Super Bowl, a mentionné que la cuisante défaite face aux Giants ne l'a pas découragé. « Nous avons encore le talent et le noyau de joueurs pour gagner le Super Bowl. Il est certain que j'aimerais gagner le Super Bowl. Mais si je ne le gagne pas, on ne pourra pas dire non plus que j'ai connu une carrière de rien du tout. »

32^e édition
TOURNOI

INTERNATIONAL ATOME LÉVIS

Participez à la promotion «Lancez la rondelle»
et courez la chance de

GAGNER
une Focus LX 2001*

Du 22 janvier
au 4 février 2001

Plus de 1800 joueurs d'Amérique et d'Europe

Aréna de Lévis et aréna André-Lacroix

M. Pierre Bouchard
Président d'honneur

*Le modèle illustré peut différer et est utilisé à titre indicatif. Règlements disponibles dans le programme du tournoi et sur les lieux du tournoi. Le gagnant méritera une location d'une Focus pour une période de deux ans selon les conditions de location du concessionnaire Martin Ford Lévis.

Une collaboration de :

LE SOLEIL